Commune de
Val-de-Ruz

à compléter par la chancellerie

NUMÉRO : I26.009
TH 781291
DÉPOSÉE LE : 06.10.2026
ATTRIBUTION À : SANTÉ
SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU :
26.10.2026

Lieu et date : Savagnier, 16 août 26

Au nom du ou des groupe/s : VVL

Auteur ou premier signataire : Victor Tschopp

Autres signataires (prénoms, noms) : Helene Cazes

Interpellation

Personnel communal et canicule

Texte :

L'été 2026 a été particulièrement chaud et nous rappelle à chaque goutte de sueur que la situation ne s'améliorera pas. Nous savions que ces vagues de chaleur arriveraient mais elles arrivent plus vite et plus fort que nous ne pouvions l'imaginer quelques années en arrière. Cette nouvelle configuration impose à la commune une responsabilité sur le sujet des conditions de travail de son personnel (cantonnier·ère·s, enseignant·e·s, éducateur·ice·s extrafamiliaux, personnels administratifs, etc.). Naturellement, la canicule les affecte et il est important que leur situation soit prise en compte. Il en va de la considération que nous accordons à nos collaborateur·ice·s mais aussi de la qualité du travail effectué et du service à la population.

Quelles mesures sont en place actuellement ? Quelles nouvelles mesures seront mise en place pour les étés suivants et quand seront-elles effectives ?

L'interpellation :

- est déposée par écrit à la chancellerie.